



Jeudi 16 octobre 2014, tous en grève contre l'austérité !

Le gouvernement Hollande-Valls a annoncé un plan d'austérité sans précédent, se traduisant concrètement par des coupes budgétaires à hauteur de **50 milliards d'euros**.

Comme c'est systématiquement le cas depuis de trop nombreuses années, les principales victimes seront, encore et toujours, les fonctionnaires, avec le gel du point d'indice prévu jusqu'en 2017. Ce point d'indice, qui sert de base au calcul de nos rémunérations, est déjà **gelé depuis 2010 et sa désindexation par rapport à l'inflation date de 1983**.

En termes de pouvoir d'achat, les conséquences sont désastreuses et accentuent davantage encore la paupérisation des agents publics. Qu'on en juge !

Valeur mensuelle du point d'indice au 1/1/2002	Valeur mensuelle du point d'indice au 1/7/2010	Valeur mensuelle du point d'indice au 1/1/2014	Valeur mensuelle du point d'indice au 31/12/2017
4.3181 euros	4.63029 euros	4.63029 euros	4.63029 euros

Valeur du point s'il avait suivi l'inflation :

Valeur mensuelle du point d'indice au 1/1/2002	Valeur du point indexé sur l'inflation au 1/7/2010	Valeur du point indexé sur l'inflation au 1/1/2014	Valeur du point indexé sur l'inflation au 31/12/2017*
4.3181 euros	5.02 euros	5.28 euros	5.6039 euros

* : inflation annuelle estimée à 1.5% en 2014/2015/2016 et 2017

Exemple pour un certifié/PLP/PE au 9^{ème} échelon classe normale (indice majoré 567), mutuelle comprise et sans prise en compte de l'augmentation du taux de prélèvement pour la pension civile :

Traitement net réel au 1/1/2002	Traitement net réel au 1/7/2010	Traitement net réel au 1/1/2014	Traitement net supposé au 31/12/2017
1948 euros	2092 euros	2092 euros	2092 euros

Traitement net réel au 1/1/2002	Traitement net indexé sur l'inflation au 1/7/2010	Traitement net indexé sur l'inflation au 1/1/2014	Traitement net indexé sur l'inflation au 31/12/2017
1948 euros	2269 euros	2388 euros	2533 euros

En 2017, la perte de pouvoir d'achat pour un agent en milieu de carrière serait donc de 441 euros mensuels soit plus de 5 000 euros annuels sans compter l'augmentation des cotisations pour des prestations sociales en baisse !

De nombreux agents n'ont d'autre choix que d'effectuer des heures supplémentaires,

souvent en contradiction avec leurs propres convictions,
sans parler des ambiances délétères

engendrées par le développement de l'individualisation des promotions.

Que dire des nouveaux enseignants, désormais Bac+5, qui démarrent à un peu plus de 1 326 € nets/mois soit 1,175 x SMIC ? (SMIC net au 01/01/2014 : 1 128 €/mois)

Contre l'austérité, pour l'emploi et pour nos salaires :
TOUS EN GRÈVE LE 16 OCTOBRE !